

## Règlement intérieur

La halte-garderie est un établissement géré par l'office de tourisme EPIC CORBIER TOURISME.

Elle est ouverte aux enfants à partir de 3 mois pour les saisonniers, 6 mois pour les vacanciers et jusqu'aux 3 ans révolus de l'enfant.

Le personnel est agréé (infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance).

La responsable technique, Eva JEANNE, est titulaire du diplôme d'Etat d'éducatrice de jeunes enfants. Elle sera responsable remplaçante durant le congé maternité de Amandine MAERTEN.

Eva est secondée par une adjointe, Eve Audebet, assistante maternelle.

Sophie BONTE, CAP petite enfance, complète l'équipe.

La capacité d'accueil pour l'été est de 15 enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 professionnel(le) pour 5 bébés de moins de 18 mois ou pour 8 grands de plus de 18 mois.

### ACCUEIL

La garderie est ouverte :

**PRINTEMPS ET AUTOMNE** : Travail administratif

**EN SAISON D'HIVER** : du 15 décembre 2024 au 11 avril 2025, du dimanche (selon période) au vendredi de 9h à 17h30.

La capacité d'accueil est de 29 enfants (10 bébés et 19 grands) pour 6 professionnels.

**EN SAISON D'ETE** : Du 1 juillet au 30 août, du lundi au vendredi de 9h à 17h

L'été, la capacité d'accueil est de 15 enfants pour 3 professionnels.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant selon vos besoins : seulement une demi-journée, la journée complète avec temps du midi, le matin et l'après-midi sans le temps du repas...

Les repas (déjeuner et goûter) seront fournis par une entreprise extérieure. **Les parents ne peuvent pas fournir eux-mêmes les repas.**

Les accueils sont possibles à partir de 9h jusque 10h30 le matin puis 13h30 jusque 14h l'après-midi, et 17h maximum pour le départ le soir. Aucun accueil ne sera fait en dehors de ces horaires, afin de pouvoir mettre en place les activités prévues, de respecter le rythme des enfants déjà présents à la halte-garderie.

### **Ce qu'il faut fournir :**

- Le carnet de santé (vaccination). Sans cet élément indispensable nous ne pourrions accueillir votre enfant.
- Les couches\*
- Du linge de rechange\*
- Des chaussons si l'enfant en a besoin \*
- L'objet transitionnel de l'enfant (doudou, sucette...)
- Des vêtements adaptés pour l'extérieur, une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire en cas de sortie\*.

**(\*qui devront être obligatoirement marqués au nom de l'enfant. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'absence de cette formalité)**

## **INSCRIPTION ET REGLEMENT**

Le dossier d'inscription est à retirer directement à la garderie ou à télécharger sur [www.le-corbier.com](http://www.le-corbier.com). Le règlement s'effectue à l'inscription. Toute absence non signalée sera facturée. Toute réservation ne sera effective qu'après réception du dossier complet d'inscription (vaccinations à jour, fiche d'inscription, d'autorisation).

Aucun remboursement ne sera effectué sauf maladie et accident sur présentation d'un justificatif médical. Remboursement uniquement sur les tarifs semaine et mois au prorata des jours restants sur une base maximum de 50% du tarif et uniquement pour l'enfant concerné en cas d'inscription de plusieurs enfants d'une même famille. Pas de remboursement sur les formules « journée » et « demi-journée ». Pour tout remboursement, le justificatif d'achat original devra obligatoirement être présenté accompagné d'une carte d'identité et d'un RIB.

**ATTENTION** : Nous n'acceptons plus les paiements en espèces dépassant les 300€.

## PRESTATAIRES EXTERIEURS POUR LES REPAS

Les partenariats établis entre la structure d'accueil et le sherpa ainsi que Sysco permettent aux familles de ne pas fournir les repas (déjeuner et goûter) de leur enfant. **Il est obligatoire.**

Les repas seront livrés avant l'arrivée des enfants et adaptés à l'âge des enfants avec des textures évolutives. Merci de remplir dans la fiche d'inscription de l'enfant la formule souhaitée. Si l'enfant reste la journée, le repas ne peut pas être fourni par les parents.

## PACKAGE PITCHOUNE

Le « package pitchounes » est proposé aux enfants entre 2 ans et demi et 4 ans. C'est un partenariat entre la garderie et le club enfants, qui permet aux enfants de faire l'activité du matin au club enfants et de faire la sieste (selon besoin) à la halte-garderie l'après-midi.

Les enfants seront accueillis dès 9h dans les locaux de la halte-garderie pour un départ à 9h30.

La fin de l'activité étant prévue à 11h30, les enfants seront récupérés avant 12h par les parents à la halte-garderie le mardi, jeudi et vendredi (sauf si l'option repas est prise) retour à partir de 13h30 à la halte-garderie. Le lundi et le mercredi sont des journées continues (possibilité de prendre l'option repas).

## ADAPTATION

Les enfants n'étant accueillis que sur une courte période, l'adaptation ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'une structure traditionnelle. Cependant pour les enfants n'ayant pas l'habitude de la collectivité, il est conseillé de réserver de préférence les demi-journées. Il est important de préparer l'enfant à la séparation en lui parlant, même si c'est un bébé, du lieu de jeux où il ira, de ce que ses parents feront durant le temps de garde, de lui dire au revoir et de l'assurer de leur retour. L'objet transitionnel de l'enfant est le bienvenu afin de faciliter la compréhension de la séparation par l'enfant.

## SANTE

**Aucun enfant malade ne sera accepté**, dans son intérêt et dans celui des autres enfants. L'équipe se réserve le droit de refuser l'accès à la garderie aux enfants atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle,

coqueluche, scarlatine, impétigo, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite, conjonctivite.

Tout enfant présentant des signes tels que vomissements, diarrhées, fièvre, éruption cutanée... après avoir été déposé à la garderie, devra être récupéré par ses parents le plus rapidement possible.

Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit être à jour de ses vaccinations :

- Les enfants n'étant pas vaccinés conformément au calendrier vaccinal officiel se verront refuser l'accès à la garderie :

Pour les enfants nés avant le 01/01/2018 : Diphtérie-tétanos-poliomyélite à jour

Pour les enfants nés après le 01/01/2018 : les 11 vaccins réglementaires sont obligatoires.

**Aucun traitement médical ne pourra être donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance. Une attestation de soins sera remplie par les parents en début de séjour autorisant la responsable à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.**

## SECURITE

Les enfants ne seront récupérés que par la personne qui les a confiés ou aux personnes désignées par avance sur la fiche d'inscription. La carte d'identité sera demandée.

Le port de bijoux est vivement déconseillé. En cas de perte, le personnel de la garderie n'est pas tenu pour responsable.

## VIE QUOTIDIENNE

Diverses activités sont proposées tout au long de la journée : peinture, pâte à sel, jeux de réflexion, lecture, parcours de motricité... Il n'est pas proposé de programme précis afin de pouvoir adapter les activités au nombre, à l'âge et à l'envie des enfants. Des sorties sont prévues selon la météo, le nombre d'enfants, et le nombre d'encadrants. Tout en respectant les rythmes de chacun (sommeil, temps calme...).

Fait au Corbier, le 13/06/2024

Amandine Maerten,  
Responsable Halte-Garderie

